



HAL
open science

L'expérience du genre : ce que nous apprennent les transidentités

Arnaud Alessandrin

► **To cite this version:**

Arnaud Alessandrin. L'expérience du genre : ce que nous apprennent les transidentités. Editions
mariologiques. Sexe et Genre : de la biologie à la sociologie, pp.149-157, 2019. hal-02184646v1

HAL Id: hal-02184646

<https://hal.science/hal-02184646v1>

Submitted on 16 Jul 2019 (v1), last revised 21 Sep 2019 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'expérience du genre: ce que nous apprennent les transidentités

Arnaud Alessandrin¹

1] Transidentités: de quoi parle-t-on?

Il est encore aujourd'hui précieux de débiter une réflexion sur les transidentités en commençant par une définition. En rupture avec les lectures pathologistes et psychiatisantes du «transsexualisme», terme médical et négativement connoté (Alessandrin 2012), les transidentités relèvent aujourd'hui de profils multiples, de parcours variés et d'identités foisonnantes. Le temps de la médicalisation des transidentités n'est toutefois qu'à moitié dépassé. En France², il aura fallu attendre novembre 2016 pour que les personnes trans, ne soient plus soumises à des injonctions de suivi psychiatriques et de stérilisation pour obtenir un changement de leur mention de sexe sur l'état civil. Néanmoins, l'accès aux opérations sur le territoire français, reste scrupuleusement soumis aux étapes d'un protocole psychiatrique préalable à tout changement anatomique et, parfois même, à toute prise d'hormone.

La reconnaissance progressive d'une transidentité pour partie éloignée de la figure binaire d'un «homme devenu femme» ou d'une «femme devenue homme», ne rencontre pourtant toujours pas l'effervescence, le fourmillement identitaire du mouvement trans, Hommes enceints (Hérault 2014), personnes trans mineures (Alessandrin 2016a) ou non opérées, identités queer ou doubles parcours de transition (Bard 2015); les profils transidentitaires se désolidarisent des

[1] Arnaud Alessandrin est sociologue de l'Université de Bordeaux. Il codirige, avec Johanna

Dagorn, les *Cahiers de la lutte contre les discriminations*.

[2] Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle.

représentations et des attentes traditionnelles un genre. Les rares enquêtes quantitatives sur la question parviennent avec précision à déplier ce phénomène. En 2011, l'enquête de l'Inserm sur les parcours de santé des personnes trans soulignait que la moitié des personnes trans seulement parvenaient à se faire opérer, et que sur cette population opérée, plus des deux tiers l'avaient été à l'étranger, tant le système public de soins s'éloignait, et s'éloigne encore, des demandes transidentitaires (Giarni *et al.* 2011). Une autre enquête sur la transphobie (Alessandrin 2016b) permet de prendre la mesure des glissements en cours dans la sociologie des parcours trans. À la question ouverte de l'autodéfinition, plus de 36 réponses furent formulées (du «transsexuel» à «*gender fluid*», en passant par «agenre» ou «trans-genre»). Cette explosion des identifications, qui se poursuit encore, souligne qu'aux côtés des déprises médicales s'effectuent également des déprises³ nominales qui mettent en lumière une réappropriation des termes, une invention des mots, une langue pour soi.

Ces nouvelles formes transidentitaires nous interpellent. D'une part car elles proposent de nouveaux agencements corporels et identitaires. D'autre part car elles brouillent les pistes des savoirs existants en contribuant au développement des *studies*⁴ (en l'occurrence ici des *trans studies*) et en formulant des contre-savoirs (Thomas *et al.* 2013). C'est dans cette double perspective qu'il s'agira d'analyse ce que les corps trans font aux normes de genre, avant de se pencher sur une aporie du genre située entre pure «construction» sociale et pure «donnée biologique» (Touraille 2011), dilemme dont nous tenterons de sortir par l'appréhension des expériences singulière du genre.

2] Le genre désencastré :

médecine et sciences humaines à l'épreuve des transidentités

Comme de nombreux sujets avant elles, les transidentités ont d'abord été définies par le corps médical. C'est en 1953 que Harry Benjamin, endocrinologue américain, fait alors adopter l'idée que «le transsexualisme est une entité nosographique qui n'est ni une perversion ni une homosexualité. C'est le sentiment d'appartenir au sexe opposé et le désir corrélatif d'une transformation corporelle». Le

[3] Le terme de déprise est ici employé afin de souligner la mise à distance des emprises médicales et nominales sur les transidentités.

[4] On entend par « *studies* », des champs d'études qui se développent autour de minorités, sous l'effet notamment des « *cultural studies* ».

«transsexualisme» naît ainsi dans une triple dynamique définitionnelle, à la fois psychiatrique, psychanalytique et, plus récemment, neurobiologique. Ces pistes étiologiques produisent des connaissances tantôt conjointes, tantôt contradictoires, mais toutes concourent à l'élaboration de politiques des prises en charge aujourd'hui critiquées.

En France, les recherches sur le «transsexualisme» restent longtemps focalisées sur la dimension anatomique du changement de sexe. Jean-Marc Alby soutient sa thèse sur le transsexualisme en 1956, preuve que le concept prend forme, mais ne parvient pas à rompre avec le primat de la psychanalyse sur la possibilité chirurgicale du changement. Dans *Contribution à l'étude du transsexualisme* (1956), Alby se prononce défavorablement au changement de sexe. Selon lui, l'opération n'atteint pas le «syndrome» du transsexuel (mais seulement «la recherche d'un idéal de perfection des Male to Female»). Plus récemment, c'est sous la plume de psychanalystes comme Henri Frignet ou Colette Chiland que se cristallisent ces oppositions. Pour Frignet, «un groupement fondé sur le seul imaginaire n'autorise plus, dès lors, qu'une position revendicatrice portant sur la différence qu'induit le trait que partagent ceux qui s'y retrouvent et dont le mot d'ordre est: "Tous pareils!" [...] On sait à quel point les luttes fratricides sont ainsi exacerbées dans les groupements constitués de la sorte. Il ne s'agit là que d'une des potentialités destructrices de l'imaginaire lorsque, livré à lui-même, il autorise à s'attaquer à l'étranger⁵». Ceci n'est pas sans rappeler le parallèle osé par Colette Chiland (2011):

La solution militante est que les mesures prises pour les minorités deviennent la loi générale. On peut adopter une direction différente et proposer un travail incessant d'information et de décentration culturelle. Aller à contre-courant de l'ethnocentrisme sera, certes, plus difficile que l'intoxication par des propagandes qui vont dans le sens de l'ethnocentrisme: songeons aux nazis qui ont réussi à faire adhérer presque tout un peuple à l'idéologie raciste.

On ne peut être qu'étonné de la violence de ces accusations de la part de personnes qui, suivant des «transsexuels» dans leurs cabinets, semblent avoir abandonné l'horizon éthique du soin. Mais Chiland est une récidiviste en la matière. Quelques années auparavant, elle écrivait: «J'ai compris que je m'étais laissée piéger par son aspect déconcertant, effrayant, non pas parce qu'il aurait été une caricature

[5] En italique dans le texte.

de femme, un travelo sans talent: il n'était rien, ni homme ni femme; il attirait l'attention en se présentant comme un repoussoir à la relation» (Chiland, 2003). Les solutions envisagées sont alors radicales: «Il suffit de considérer les transsexuels dans leur sexe biologique, comme tout le monde en somme, sans se convertir à ce que j'ai nommé plus haut leur hérésie» propose Patricia Mercader (1994).

Dans une même lecture critique, de nombreux textes psychanalytiques et psychologiques proposent un changement de paradigme dans la prise en compte des transidentités. Ce glissement de la pathologie au hasard d'être soi, de l'être aux devenirs pour le dire comme Françoise Sironi (2011), inaugure des analyses prenant en compte la variété des parcours et la complexité des subjectivités trans. Dans une opposition plutôt frontale avec les textes et les pratiques clinique de psychanalystes comme Chiland, Françoise Sironi procure au lecteur le sentiment d'un livre bienveillant, parsemé d'entretiens et de parcours de vie variés. Plus récemment, des auteurs comme Thamy Ayouch ou Laurie Laufer (2010) ont proposé une relecture des notions psychanalytiques. Pour Thamy Ayouch (2015) par exemple, il convient de passer «du binaire au multiple» en se défaisant du «transsexualisme» psychiatrique afin d'accueillir la possibilité transgenre. L'ensemble de ces travaux tiennent à bonne distance les œuvres psychanalytiques et psychiatriques citées plus haut. Mais, pour souligner l'impact des mouvements sociaux trans ou des cultures trans, c'est très certainement du côté de la sociologie et de l'anthropologie que les travaux en *trans studies* sont le plus parvenus à rompre avec les approches médicalisantes.

Il serait peut-être bon, car cela n'a que trop peu été fait, de nuancer également la bienveillance de tous les textes de sciences humaines en la matière. Deux pistes semblent s'établir assez nettement. D'une part, la critique d'une analyse des marges contre la structure. C'est par exemple le cas de la critique qu'adresse Pierre Bourdieu à Judith Butler dans la préface de la domination masculine, lorsque le sociologue semble minimiser l'impact des «*parodic performances*» (de la pratique *drag queen* notamment) analysées par la philosophe dans *Trouble dans le genre*. D'autre part, la critique d'une analyse des identités contre les symboles. C'est le cas de Pierre Dardot et Christian Laval qui, dans *La Nouvelle raison du monde*, comparent le changement de sexe au changement de voiture, «au gré des satisfactions et insatisfactions» (p. 448) ce qui relève pour les auteurs d'un «affaiblissement de tout idéal», d'une «désymbolisation».

Si c'est le cas français qui est ici étudié, aux États-Unis, la liste est longue de trans qui prennent la parole ou la plume pour dire, en provenance d'une expérience trans, leur vision de la transidentité, non seulement individuellement, émotionnellement, mais aussi collectivement, théoriquement et politiquement: Sandy Stone (1991), Kate Bornstein (1994), Stephen Whittle (2006), Viviane Namaste (2000) ou Susan Stryker (2008) pour ne citer qu'eux. En France, les activistes ont eux aussi tenté d'investir, avec de nombreuses difficultés, l'espace universitaire.

En un peu plus de soixante années, la question transidentitaire est donc parvenue à provoquer un glissement conceptuel, de la seule psychanalyse à la psychiatrie, et de la psychiatrie aux sciences humaines et sociales. Cette mutation est accompagnée par les militant.e.s trans et la restitution de leurs expertises concernées qui inoculent de nouveaux savoirs. Ces connaissances se sont également désolidarisées d'une vision totalement médicale. Ce glissement n'est pas que conceptuel. Il inaugure une nouvelle interprétation politique des transidentités, en deçà, au-delà et à côté des diagnostics.

3] L'expérience du genre contre la socialisation totale

Dans une lecture des transidentités très longtemps restée l'apanage de la psychiatrie, les personnes trans se définissaient notamment par deux critères: 1° le sentiment enraciné d'appartenir au sexe dit opposé, et ce depuis le plus jeune âge et 2° le dégoût de leur sexe. Ces formulations («sexe opposé», «sentiment enraciné»...) sanctifiaient l'idée d'une identité de genre qui, à défaut d'être fixe dans son apparence anatomique, restaient indubitablement binaire et, d'une certaine façon, «naturelle» à l'individu concerné. Or, le concept même d'identité de genre, rebat les cartes d'une telle appréciation du genre (

Les principes de Yogyakarta⁶ formulent une définition claire de l'identité de genre:

L'identité de genre est comprise comme faisant référence à l'expérience intime et personnelle de son genre profondément vécue par chacun, qu'elle corresponde ou non au sexe assigné à la naissance, y compris la conscience personnelle du corps (qui peut impliquer, si consentie librement, une modification de l'apparence ou des fonctions corporelles par des moyens médicaux, chirurgicaux ou autres) et d'autres expressions du genre, y compris l'habillement, le discours et les manières de se conduire⁷.

Dans cette définition, la notion de « conscience personnelle du corps » ne renvoie nullement à un choix pur ou à un agir vide de contraintes. Le genre est toujours situé entre un mouvement d'innovation, des adaptations, et un mouvement de contrainte. La notion d'identité de genre ne nie pas les normes puisqu'elle naît sous l'effet de la contrainte du genre. Pour le dire autrement, il n'y a pas d'expériences totalement extérieures aux normes de genre, mais, au contraire, des innovations de genre qui s'appuient sur les normes pour les contrarier, et se loger dans leurs plis. Cependant la notion d'identité de genre questionne le devenir des assignations de genre dans une prise en compte des subjectivités individuelles, de leurs dimensions intimes. Enfin, si la notion d'identité de genre souligne son universalité (tout le monde a une identité de genre), elle manifeste dans un même instant la différence de traitement entre des identités encouragées et des identités réprimées. En effet, on ne psychiatrisera pas les « technologies de genre »⁸ « cisgenre » (qui associent sexe et genre, celles des femmes féminines par exemple) telles que les implants mammaires, alors qu'on psychiatrisera, qu'on suspectera, les demandes de transition, et ce peu importe les formes prises par ces demandes. Pour ainsi dire, dans l'éventail des identités de genre, toutes ne sont pas traitées de la même manière, ce qui laisse place à des discriminations et des maltraitances.

L'expérience du genre est donc singulière, tout comme sa fragile cristallisation identitaire. Comme le souligne Alain Giami (2011), la classification des personnes trans par les sciences sociales ou médicales est soumise à vives controverses, y compris chez les personnes trans elles-mêmes. Se définir et se classer relève d'une chorégraphie interrelationnelle complexe rendant les catégories de l'expérience et du discours simultanément fortes et friables. Le constat d'un fourmillement des identifications contre une dynamique médicale de stabilisation et d'endiguement de ces dernières s'impose toutefois.

La sociologie de l'expérience (Dubet 1995) a déjà souligné combien l'individu n'est jamais totalement socialisé, c'est-à-dire qu'il existe une marge de manœuvre entre les assignations, les attentes d'autrui et « ce que je peux faire de ce qui est fait de moi » (Esteve-Bellebeau 2011). Pour le dire plus nettement, l'assignation de genre, l'expérience du genre et l'identité de genre ne se chevauchent peut-être pas toujours aussi aisément. Cette expérience du genre ne peut donc pas être uniquement interprétée par des schémas explicatifs macrosociologiques totaux (Dubet, 2016) de la normativité du genre. Cette normativité n'est jamais sans failles, elle n'est jamais un « verdict » (Eribon 2013) fatal, et c'est dans ses plis que se logent parfois des existences minoritaires. Néanmoins, il

est nécessaire de le rappeler de nouveau, les phénomènes qui conduisent au déni du genre de la personne (discriminations, injures, etc.) marquent profondément les expériences et les subjectivités trans et il s'agit de ne pas nier leurs effets.

S'il fut longtemps compliqué d'interpréter les expériences de genre au sens d'un devenir et non d'une essence ou d'une pure fiction construite, c'est que l'enjeu de la dénaturalisation du genre était grande. Or, si le genre est une construction, il est une construction qui pour beaucoup fonctionne. Sa déconstruction entamée, qu'en est-il du corps (Butler 2009), c'est-à-dire de l'expérience de genre qui se dérobe pour partie au choix? Qu'en est-il également de l'identité qui ne se satisfait jamais pleinement du nomadisme? C'est pourquoi, entre pur constructivisme et pur essentialisme, les transidentités ont pu montrer que l'identité de genre se situait en réalité entre quatre grandes logiques. Premièrement, elle dépend fortement de la façon dont on s'identifie, se nomme, se reconnaît. Cette entreprise doit cependant toujours faire avec la façon dont autrui nous perçoit, nous assigne, et ce depuis la naissance, (ce qui peut être plus ou moins conforme

nos attentes). Mais cet équilibre ou ce déchirement entre ce que l'on fait de nous et ce qui est fait de nous n'est jamais totalement indépendant de nos caractéristiques corporelles (tous les corps n'ont pas les mêmes attributs de genre), de notre âge, de notre taille, de nos caractéristiques de santé qui accompagnent plus ou moins aisément des « pas de côtés » vis-à-vis des normes de genre. Enfin, l'expression de l'identité de genre est également adossée aux techniques disponibles pour faire évoluer son genre (qu'il s'agisse du droit, de la médecine, de la chirurgie, ou du vocabulaire...)

4] Conclusion

Dans ce chapitre, j'aurai tenté de montrer combien les transidentités interrogent le genre, tant dans la manière dont les sciences (humaines, sociales, médicales) se saisissent de cette question que dans la façon dont les personnes concernées parviennent à imposer, plus ou moins directement, des requalifications théoriques et sémantiques. Loin de n'être que des théories, les transidentités sont donc aussi des mouvements sociaux, des cultures, des vies, des corps et de paroles qui comptent et qui, de par le « fait accompli » qu'elles imposent, rebattent les cartes des expressions et des identités de genres attendues. Le foisonnement des identifications à l'œuvre décrit de ce point de vue, une inadéquation forte entre les offres et des demandes de prises en comptes transidentitaires en France. Les interrogations provoquées par les transidentités ne se limitent donc pas uniquement aux champs académiques et aux biographies des personnes concernées, mais s'étendent plus encore du côté des politiques de santé, des politiques anti-discriminatoires et des droits humains en matière de genre. Au total, il convient de noter qu'aux delà des concepts qui tentent de décrire le réel, ce dernier semble toujours se dérober à nous, notamment sur des sujets aussi nouveaux et peu stabilisés que ceux des identités et du genre. Dans cette perspective, et au travers des expériences transidentitaires, nous pouvons convenir que l'identité de genre n'apparaît plus comme quelque chose d'essentiel ni même comme une invention individuelle autonome, mais plutôt qu'elle s'inscrit pleinement dans les cadres de l'expérience sociale, entre contraintes et résistances, assignations et innovations.

Bibliographie

- Alby J.-M., (1956), *Contribution à l'étude du trans-sexualisme*, thèse de médecine, sous la dir. de J. Delay, Paris.
- Alessandrin A. (2012), «Le transsexualisme: une catégorie nosographique obsolète», *Santé publique* 3(24), p. 263-268.
- Alessandrin A. (2016a), «Mineurs trans: de l'inconvénient de ne pas être pris en compte par les politiques publiques», *Agora* 73(2), p. 7-20.
- Alessandrin A. (2016b), «La transphobie en France: insuffisance du droit et expériences de discrimination», *Les cahiers du genre* 60(1), p. 193-212.
- Alessandrin A. & Esteve-Bellebeau B. (2014), *Genre. L'essentiel pour comprendre*, Des ailes sur un tracteur.
- Alessandrin A. (2013), « La question cisgenre », n.15, [en ligne].
- Alessandrin A. (2010), *La transidentité : des changements individuels au débat de société*, Harmattan.
- Bard P. (2015), *Mon neveu Jeanne*, Loco éditions.
- Chiland C. (2011), «Les mots et les réalités», *L'information psychiatrique* 87(4), p. 261-267.
- Chiland C. (2003), *Le Transsexualisme*, PUF, Que Sais-Je?.
- Dubet F. (1995), *Sociologie de l'expérience*, Seuil.
- Dubet F. (2016), *Ce qui nous unit*, Seuil.
- Eribon D. (2013), *La Société comme verdict*, Fayard.
- Esteve-Bellebeau B. (2011), «À quelle condition puis-je faire quelque chose de ce qui est fait de moi?», *Le désir de reconnaissance: entre vulnérabilité et performativité*, actes du colloque en ligne.
- Giami A., Beaubatie E. & Le Bail J. (2011), «Caractéristiques sociodémographiques, identifications de genre, parcours de transition médicosychologiques et VIH/sida dans la population trans. Premiers résultats d'une enquête menée en France en 2010», *BEH (Bulletin d'épidémiologie hebdomadaire)* 42, en ligne.
- Harry B. (1953), «Transvestism and Transsexualism», *International Journal of Sexology* 7, p. 12-14.
- Herault L. (2014), *La Parenté transgenre*, Université de Provence.
- Laufer L. (2018), «La Fabrique du corps sexué», *Recherches en psychanalyse* 10.
- Lauretis T. de (2007), *Théorie queer et cultures populaires*, La dispute.
- Mercader P. (1994), *L'illusion transsexuelle*, L'Harmattan.

Sironi F. (2011), *Psychologie(s) des transgenres été des transsexuel(le)s*, Odile Jacob. Thamy A. (2015), « Psychanalyse et transidentité: hétérotopies », *L'évolution psychiatrique* 80, p. 303-316.

Thomas M.-Y., Espineira K. & Alessandrin A. (2013), « De la militance trans à la transmission des savoirs », *Le sujet dans la cité* 2(4), p. 132-143.

Touraille P. (2013), « L'indistinction sexe et genre, ou l'erreur constructiviste »,

10-EM-S&G@chap10@Kms.indd 160Epreuves 2/4/219. Ne pas diffuser,
svp

02/04/2019
09:41